

• (10.40 p.m.)

pas cette mesure législative la Chambre aura à répondre au peuple canadien d'un déficit de 130 millions de dollars l'an prochain. Les citoyens du Canada peuvent envisager bien d'autres affectations, de beaucoup préférables pour ces 130 millions aux subventions qu'ils continueraient à payer à ceux qui utilisent ces ressources.

Monsieur le président, nous n'en avons pas encore terminé avec l'article 1, bien que nous ayons étudié presque tout le bill à vol d'oiseau. C'est la troisième fois que nous le faisons, je pense.

Une voix: Restez donc encore un peu.

L'hon. M. Kierans: Je crois sentir le mécontentement qu'éprouvent les Canadiens pour la manière dont fonctionne parfois le Parlement.

M. Baldwin: Si nous avons étudié ce bill en comité nous en aurions terminé.

L'hon. M. Kierans: Mais rien ne peut se révéler au comité que vous ne sachiez déjà. Vous avez tous cité des extraits de tous les mémoires qui ont été présentés.

M. Baldwin: Nous aurions pu juger de l'exactitude de vos déclarations.

L'hon. M. Kierans: Eh bien, vous n'avez rien trouvé de faux dans ce que j'ai dit, même si le député d'Edmonton-Ouest a soutenu l'autre soir que les paroles d'un ministre n'étaient pas nécessairement paroles d'évangile.

Je n'ai pas l'habitude de voir mes paroles mises en doute en public ou en privé. Cependant, je n'ai pas posé la question de privilège. Si c'est la façon de parler du député, très bien. Qu'il s'exprime comme il l'entend. Mais essayez de prouver que certains des chiffres ou certains des renseignements présentés à la Chambre sont faux. Essayez de le faire de concert avec les appuis si nombreux que vous comptez—et qui se sont servi de vous pour retarder considérablement l'adoption du projet de loi que le public lui-même trouve opportun et approprié.

M. Woolliams: Nous venons d'entendre une explication des plus étonnantes, à tel point que je me vois obligé de rentrer mon discours pour répondre au ministre. Quand le député d'Edmonton-Ouest a dit que nous ne pouvions accepter tous les faits exposés par le ministre, il ne doutait nullement de l'intégrité ou de l'honnêteté de celui-ci. Tout ce que nous voulions obtenir du ministre, c'était les faits.

[L'hon. M. Kierans.]

M. Mahoney: Vous les connaissez déjà.

M. Woolliams: Attendez, votre tour viendra. Vous êtes resté bien tranquille sans dire un seul mot depuis votre élection comme député de Calgary-Sud. Le ministre a exposé certains faits en disant que les coûts cités étaient exacts. S'il n'avait rien à craindre, pourquoi n'a-t-il pas permis que la question soit déferée à un comité, où les membres de l'opposition comme ceux de son parti auraient pu poser des questions? Somme toute, ce sont ses partisans qui ont signalé au caucus, la semaine dernière, que cette mesure législative était déraisonnable. Si le ministre avait suivi la voie qu'on lui proposait, il ne se trouverait pas en difficulté maintenant et ne serait pas obligé de donner des explications ce soir.

Somme toute, nous n'avons demandé que ce qui était raisonnable. Nous avons dit: que la question soit déferée à un comité permanent. Le ministre a exposé certains faits. Mais nous savons tous à quel point les frais peuvent varier d'une façon ou d'une autre.

Prenons le cas des coûts des chemins de fer. Certains sont fixes, certains sont variables. On peut dresser un bilan en disant: voici les coûts en voici les éléments. Tout cela peut varier, d'ailleurs. Il peut y avoir des coûts qui fluctuent. Nous voulions savoir quels étaient exactement les coûts pour pouvoir poser des questions intelligentes à ce sujet au comité permanent.

Si le ministre y avait déferé le projet de loi nous aurions pu connaître l'opinion des propriétaires de quotidiens et d'hebdomadaires. Ils auraient pu indiquer quels effets la situation aura sur eux. Nous aurions pu les interroger. Nous aurions connu les faits, que le ministre essaie de dissimuler.

Je suis étonné que le ministre ait adopté cette attitude parce que nous avons entendu parler du «new deal» pour son parti, qui allait se montrer très efficace. Mais voici un cas dont on nous empêche de saisir un comité pour connaître les faits et accepter ou rejeter intelligemment la thèse du ministre. Il dit en somme: «On attribue une perte de 37 millions aux quotidiens et aux hebdomadaires et il faut que je la compense.»

Ce soir nous lui avons posé une question au sujet des subventions et il a répondu «Nous n'allons pas subventionner les propriétaires de journaux». Ce n'est pas du tout ce que fait le